Envoyé en préfecture le 26/09/2025
Reçu en préfecture le 26/09/2025
Publié le 26/09/2025
ID : 013-211300413-20250925-DEL_2025_93-DE

Mairie de GARDANNE,
Service Urbanisme
1 Avenue de Nice,
13120 GARDANNE

Objet : Cession d'une emprise de 278 m² à détacher de la parcelle AL n°252 consentie à la Commune de GARDANNE

Madame, Monsieur,

La SARL LES POMMIERS - dont le siège est à MARSEILLE (13002), La Villa d'Este chez ANTEA, 15 Avenue Robert Schuman - est propriétaire de la parcelle cadastrée section AL n°252.

En vue de permettre l'aménagement de la Rue Emmanuel Vitria (ZA La Palun), cette dernière, représentée par Monsieur Michaël TOBIANA et Monsieur Rémi CAPANNI, ses co-gérants ayant tous pouvoirs d'agir à cet effet, s'engage, par la présente, à céder à la Commune de Gardanne, une emprise d'une superficie de 278 m² à détacher de ladite parcelle.

Cette cession se fera à l'euro symbolique.

En contrepartie et en sus du prix, la Commune a fait procéder, à ses frais, par Géomètre-Expert, à la division de la parcelle AL n°252 et prendra également en charge les frais d'acte.

Nous vous remercions d'inscrire cette cession au prochain conseil municipal, afin de pouvoir procéder à cette dernière devant notaire.

Pour faire valoir ce que de droit.

Fait à Marseille
Le 02/08/2025.